

COMPRENDRE LE PAYSAGE CONVENTIONNEL DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Contexte :

Travailler dans le secteur sanitaire social et médico-social privé non lucratif, c'est inscrire son action dans un cadre social particulier. L'évolution régulière de ce socle social impacte sensiblement les règles régissant les relations entre employeurs et salariés du secteur.

Connaître ses particularités, comprendre le système dans lequel s'inscrivent ces règles, prendre connaissance des récentes évolutions du paysage conventionnel propre à ce secteur est indispensable à un engagement professionnel éclairé.

Objectifs :

- Connaître les différentes sources du droit du travail et leur articulation
- Comprendre la notion de hiérarchie des normes et ses récentes évolutions en droit du travail
- Repérer la place du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif dans le dialogue social national et en identifier les particularités
- Prendre connaissance des récentes évolutions pour anticiper l'avenir

Programme :

1. Dialogue social dans le secteur : définitions et éléments de compréhension

- Organisation du dialogue social national
- Place et particularités du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif

2. Les différents niveaux de négociation du socle social

- Les sources du droit du travail
- Hiérarchie des normes et récentes évolutions
- Déclinaison dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif

3. Evolutions récentes et enjeux pour le secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif

- Réécriture du code du travail et impacte sur les relations de travail dans le secteur
- Evolution des branches et conventions collectives du secteur et enjeux pour l'avenir.

En filigrane, les participants seront invités à débattre des liens entre évolution du socle social, attractivité des métiers et engagement des salariés dans le secteur

Intervenant :

Laëtitia COURTIN
Conseillère technique,
URIOPSS Occitanie

Dates proposées :

Mardi 15 février 2022, de 9h à 12h

Durée :

0,5 jour (3 heures), de 9h30 à 12h30

Lieu :

Classe Virtuelle

Tarifs (net de taxe) :

Adhérent : **107 €**
Non adhérent : **195 €**
Supplément repas optionnel : 20 €

Public et prérequis :

Tout professionnel intéressé par un éclairage sur le thème
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes
Prerequis : L'intérêt pour les questions de dialogue social et conventions collectives est facilitateur.

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants. Animation en visio-conférence via Teams ou LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo.

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation des objectifs en amont de la formation et en fin.
Evaluation à chaud
Evaluation à froid et d'impact
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de la formation :

Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation
Certificat de réalisation

Accessibilité :

Stagiaires porteurs d'un handicap, nous contacter pour vérifier la possibilité d'adapter les contenus.
Délais d'accès, de 2 à 6 mois en moyenne.

Votre référent formation :

Laurent DUBOIS
formation@uriopss-bfc.fr
03.80.68.47.20 // 06.30.16.45.94

VOUS INSCRIRE

EN LIGNE

